



autorisation de licenciement d'un délégué du personnel

Par **Rmin**, le **20/02/2013** à **18:24**

Bonjour,

je suis délégué du personnel et mon employeur a engagé une procédure de licenciement contre moi. J'ai eu un entretien préalable et je viens de recevoir une convocation de l'inspecteur du travail.

Mais apparemment, mon employeur n'a pas demandé l'avis du comité d'entreprise. L'inspecteur du travail pourra-t-il quand même autoriser mon licenciement ?

Par **P.M.**, le **20/02/2013** à **18:56**

Bonjour,

Si l'employeur n'a pas respecté la procédure avec consultation du CE, normalement l'Inspecteur du Travail refusera de toute façon de donner son autorisation...